



**RAPPORT FINAL DES DEUXIEMES JOURNEES
TECHNIQUES AVICOLES DE L'UOFA/UEMOA**

Dakar, les 16, 17 et 18 juin 2009

Les 16, 17 et 18 juin 2009 se sont tenues à l'Ecole Inter-Etats des sciences et Médecine Vétérinaire (EISMV) de Dakar les deuxièmes journées techniques avicoles de l'UOFA/UEMOA. Cette rencontre présidée par madame le Ministre de l'Elevage du Sénégal a vu la participation de six associations avicoles affiliées à l'UOFA/UEMOA sur les huit. La Guinée Bissau dont l'aviculture est en pleine reconstruction et le Niger ont été absents. Il faudra aussi noter une forte représentation du Ministère du Commerce du Sénégal sous la conduite du Conseiller Technique N°1.

Le thème de l'atelier était: «Comment valoriser les productions avicoles afin de les rendre accessibles au plus grand nombre de consommateurs, dans un contexte de crises économique et alimentaire ».

Avaient également pris part à la manifestation les représentants de la CEDEAO, de l'UEMOA, de partenaires au développement comme la FAO, l'USAID. L'interprofession de la filière avicole camerounaise a été invitée à ces journées pour partager avec les participants son expérience en matière de défense des intérêts de leur filière avicole.

Avaient enfin participé à l'événement des représentants du Département Américain de l'Agriculture (USDA - APHIS), principal partenaire de l'UOFA et coorganisateur de ces journées.

Les assises se sont déroulées deux jours durant.

JOUR 1: le 16 juin 2009

La séance d'ouverture a été marquée par les discours de :

- Monsieur Idrissa KAMA, vice-président de l'UOFA et Président de l'UNAFSA, structure hôte
- Monsieur Jean Marie ACKAH, Président en exercice de l'UOFA
- Madame Linda LOGAN, USDA-APHIS Attaché à Dakar
- Mme le Ministre de l'Elevage du Sénégal, Madame Oumou Khaïry GUEYE qui a procédé à l'ouverture officielle des travaux.

Ce fut ensuite le tour des orateurs ci après de se succéder au podium pour faire leur exposé:

- Dr Gana PENE, Vétérinaire a procédé à une présentation sur l'aviculture mondiale (production, transformation et commercialisation).

A l'occasion il a développé les contextes économiques, sociodémographiques et sanitaires dans lesquels évolue le secteur avicole mondial.

Ensuite il a fourni au travers de son exposé de riches statistiques qui ont montré le repositionnement qui s'opère dans le secteur avicole mondial depuis la crise aviaire. Cette analyse de l'aviculture mondiale fait ressortir la marginalisation de l'Afrique mais aussi les innombrables perspectives de développement du marché avicole africain en général et ouest africain en particulier.

- M Robert HANSON agricultural attaché, USDA-FAS Dakar a traité des questions liées à la technologie de production d'aliments de volailles basée sur l'utilisation du soja dont il a mis en exergue. Aussi il a annoncé l'appui que sa structure pourrait apporter en matière de santé animale et de renforcement des capacités techniques et commerciales de l'UOFA/UEMOA.

Ensuite les représentants des filières avicoles membres de l'UOFA/UEMOA présents ont exposé tour à tour la situation de leur secteur avicole (type de production, de distribution et problèmes de circulation des produits avicoles). Les différents exposés ont révélé de grandes similitudes dans la structure des filières avicoles.

Les interventions ont fait ressortir les principales difficultés dont souffrent les filières avicoles de l'UEMOA à savoir:

- la vulnérabilité des élevages face aux pandémies telles que la grippe aviaire
- l'insuffisante possibilité de certains pays à couvrir les besoins domestiques en produits avicoles (absence de production en grosses quantités)
- l'indisponibilité des matières premières en qualité et en quantité
- l'absence de personnel qualifié

- le manque de structures de conservation des produits avicoles
- l'absence et/ou l'insuffisance d'abattoirs industriels.
- L'insuffisance voire l'absence de marchés de produits avicoles
- L'insuffisance d'infrastructures de transport, de stockage et de conservation (tunnels de congélation, chambres froides, etc.)
- L'absence dans certains pays de textes régissant l'activité de production
- Les fréquentes pénuries de matières premières, principalement le maïs
- Le manque de formation des acteurs avicoles en biosécurité
- L'insuffisance de la communication entre les acteurs des filières avicoles et les Etats
- L'insuffisante application par la plupart des Etats membres des mesures de l'UEMOA relativement à la liberté de circulation des biens, des services et des capitaux

Au demeurant toutes les délégations ont formulé des recommandations pour palier à ces difficultés.

Toutes les interventions ont été ponctuées de débats autour des thèmes abordés par les orateurs.

Ensuite le Dr Mamadou Ba, Médecin Vétérinaire a fait un exposé sur "la valorisation des produits avicoles". Aussi il a mis l'accent sur:

- la nécessité de diversifier l'offre de produits
- le packaging des produits mis sur le marché (emballages et/ou présentation)
- la mise en place d'unités de transformation pour pallier à l'absence de grosses unités de conservation.
- La mise en place d'équipements de conservation pour réguler les fluctuations du marché et garantir la qualité des produits
- La nécessité de création d'unités de production de capacité plus importante

A la clôture de la première session des deuxièmes journées techniques avicoles de l'UOFA/ UEMOA, le modérateur, M. Papa Senghane DIOUF a fait une synthèse des différents thèmes présentés.

JOUR 2: Le 17 juin 2009

La matinée de cette journée fut l'occasion pour les experts des structures d'appui de faire tour à tour leurs présentations.

Ainsi se sont succédés:

- Le Dr Fidelis HEGNGI, de l'USDA-APHIS qui a fait une présentation sur l'Approche coopérative pour la gestion des maladies aviaires. Au cours de son exposé il a donné l'exemple des Etats Unis au travers de leur programme de lutte contre les maladies aviaires mis en place depuis plus de 70 ans (National Poultry Improvement Plan), qui s'est doté d'un cadre de concertation approprié constitué des principaux acteurs de la filière avicole et de l'Etat. Dans cette lutte contre les maladies aviaires aux USA, un important comité constitué d'experts conseille et donne des recommandations. Ensuite il a insisté sur la nécessité de s'inspirer des bonnes pratiques en matière de lutte contre les maladies pour mieux asseoir une politique de détection, de prévention et de contrôle des élevages.
- Le Dr Baba SOUMARE, de l'USAID Accra, qui a mis l'accent sur l'augmentation des appuis apportés par les bailleurs au secteur avicole dans le cadre de la prévention et du contrôle des pandémies. Ces appuis, selon lui, permettront d'améliorer la prise en charge de la santé publique avec une intégration des pratiques entre la médecine vétérinaire et la médecine générale et aussi d'assurer une meilleure sécurité alimentaire. Il a par la suite donné quelques exemples d'appuis octroyés par l'USAID (renforcement des capacités organisationnelles, mise en place du partenariat public privé, formation en biosécurité...).

A la fin des présentations du Dr HEGNGI et du Dr SOUMARE différents participants ont apporté leurs contributions. Le DR Joseph HOWELL de l'Université de Louisiane aux USA qui a présenté le cas du Togo en matière de Prévention et de contrôle de la Grippe Aviaire pour le développement d'un réseau social. Selon lui la mise en place de ce réseau social au Togo s'est effectuée à travers un programme de formation sur la prévention et la lutte contre la grippe aviaire (bonnes pratiques de l'élevage, Biosécurité...). Dans ce projet pilote de lutte contre la grippe aviaire tous les acteurs qui gravitent de près ou de loin autour de la filière avicole y ont été associés (Ministère de la santé, Ministère de l'élevage, l'université, la douane, les associations d'aviculteurs entre autres).

A la suite du Dr HOWELL le docteur Mamadou Gueye a fait une présentation sur la distribution des produits avicoles. Il a mis en évidence 4 aspects :

La **qualité** sanitaire en veillant à l'absence de résidus à la spécialisation entre la production de poulets de chair et celle de poules de ponte et à l'uniformisation des exigences de qualité qui un préalable à la libre circulation des produits

La **quantité** de produits avicoles qui est encore insuffisante : alors que demande de produits avicoles dans la zone augmente en moyenne de 4 % l'offre n'augmente que de 2%

Le **conditionnement** en proposant des présentations adaptées à la vente de détail (poulet en quartier, mini plaquettes d'œufs)

La **conservation** en respectant la chaîne de froid cela d'autant plus que nous sommes dans des pays chauds

Pour finir la matinée les représentants des deux organisations sous-régionales (CEDEAO et UEMOA) ont fait leur exposé.

C'est ainsi que M. Alain SY TRAORE, de la CEDEAO a fait une présentation sur le thème : la crise mondiale, quelles solutions pour les pays africains ?

M. TRAORE a axé sa présentation sur la nécessité de développer le secteur agricole d'une manière générale pour répondre aux besoins croissants des populations africaines qui ne cessent de croître. Aussi il a insisté sur l'imminence d'une intégration sous-régionale plus effective pour mieux permettre à des organisations comme UOFA/UEMOA de mieux répondre aux besoins du secteur avicole sous-régionale. Enfin l'orateur a invité les participants à visiter le site de la CEDEAO dédié à l'accès aux informations commerciales dans l'espace économique (www.ecobiz.ecowas.net).

A la suite de M. TRAORE, c'était autour du Dr Adow SONHAYE, Dr vétérinaire, représentant de l'UEMOA de parler des règles de circulation des produits du cru entre pays de l'UEMOA.

Lors de sa communication il a mis l'accent sur les différents textes qui régissent la circulation des biens et services au sein de l'espace UEMOA. Ainsi il a présenté entre autres :

- l'acte additionnel 004/96 régissant le Régime tarifaire préférentiel transitoire au sein de l'UEMOA et son mode de financement ;

- le Protocole additionnel n°3/ 2001 instituant les règles d'origine des produits de l'UEMOA
- le Règlement n°04/99/CM/UEMAO portant institution d'un système de détermination de la valeur en douane dénommé Valeur de référence au sein de l'UEMOA
- Le Tarif Extérieur Commun de l'UEMOA

Après avoir survolé ces textes et réglementations de l'UEMOA, M. SONHAYE a invité l'assistance à visiter le site de

l'UEMOA : http://www.uemoa.int/actes/index_dec.htm.

A la fin de la présentation des différents experts, le modérateur a fait une synthèse de la matinée. L'après midi a été consacrée à la Nouvelle Minoterie Africaine (NMA SANDERS).

Ainsi au regard des différents aspects techniques, économiques et sociaux débattus lors de cette rencontre plusieurs recommandations ont été faites pour améliorer le secteur avicole des pays de l'UEMOA.

RECOMMANDATIONS

Les principales recommandations, tirées des différentes interventions et adressées à

A. L'ETAT

- Apporter l'appui technique idoine à la filière avicole, aider à la promotion des investissements avicoles, et instaurer une loi sur le foncier agricole
- réglementer les activités de production et de commercialisation
- Encourager et soutenir les productions nationales de maïs jaune destinés à l'alimentation de la volaille
- Participer à la définition de standards nationaux et sous régionaux et promouvoir leur application
- Renforcer les capacités des différents acteurs à tous les niveaux
- Renforcer les mesures de biosécurité
- Promouvoir la mise en place de mécanismes d'assurance adaptés

- Appuyer la mise en place d'équipements de stockage et de conservation pour réguler les fluctuations des marchés et garantir la qualité des produits
- Implanter des marchés nationaux et régionaux de produits avicoles
- Installer et multiplier les points de vente de proximité
- Lutter contre la concurrence déloyale des produits avicoles importés
- faciliter l'accès aux crédits des acteurs de la filière avicole
- Mettre en place des pistes d'accès aux lieux de production avicole
- Partager et diffuser des informations pour prévenir et lutter contre la grippe aviaire et les autres maladies aviaires
- Sensibiliser les membres de l'UOPA sur les textes et règlements en vigueur au niveau des espaces UEMOA et CEDEAO
- Défisicaliser les intrants et équipements avicoles
- Soutenir le caractère sensible des produits de l'aviculture

B. LES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS

- Renforcer les capacités des différents acteurs à tous les niveaux
- Apporter des appuis pour la mise en place de couvoirs adéquats
- Aider à la mise en place un fonds de garantie national et sous régional pour faciliter l'accès aux crédits des acteurs à des conditions adaptées à la filière avicole
- Accorder plus de subventions et d'appuis à la production avicole
- Mettre en place un plan de diagnostic, de détection et de contrôle des différentes maladies zoo sanitaires

C. L'UOFA/UEMOA

- Encourager et soutenir la production d'aliments pour volaille
Contribuer à la définition de standards de qualité et encourager leur application
- Promouvoir une "culture" en matière de biosécurité
Créer des abattoirs appropriés, Installer des unités de « casserie » d'œufs ainsi que de transformation, de stockage et de transport de produits avicoles.

- Rechercher des partenaires financiers pour des appuis institutionnels et organisationnels à l'UOFA/UEMOA
- Améliorer les systèmes de distribution nationaux,
- Améliorer la qualité et la compétitivité des produits proposés sur les marchés
- Installer et multiplier les points de vente de proximité
- Encourager la création d'unités de production nationales et sous régionales de capacité adéquates
- Encourager la diversification des produits : découpe de poulet en quartier, ovo produits
- Contribuer à l'élaboration d'un plan de diagnostic, de détection et de contrôle des différentes maladies zoo sanitaires
- Améliorer la communication entre les acteurs de la filière avicole et mettre à leur disposition des informations et statistiques sur les marchés avicoles dans les espaces CEDEAO et UEMOA
- Sensibiliser les membres de l'organisation sur les textes et règlements en vigueur au niveau des espaces UEMOA et CEDEAO
- Elaborer un plan de développement stratégique pour l'UOFA /UEMOA
- Identifier et faire adhérer l'UOFA/UEMOA à tous les réseaux pouvant intéresser la filière avicole